Ref. formation 202210151021

Bilan Compétences

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AZ33FORMATION
Nathalie CHIBRAC
06.60.41.54.38
az33form@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Développement de soi et de sa carrière : sur mesure et co-construit L'accompagnement permet des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation Nous élaborons un planning prévisionnel de éances hebdomadaires de 1 heure en visioconférence et de séances en inter-séances asynchrones de travail personnel guidé. Ce planning peut être ajusté en fonction des besoins et des contraintes personnelles ou professionnelles.

Contenu et modalités d'organisation

UNE PHASE PRÉLIMINAIRE Phase définie dans l'Article L. 6313-1 du code du travail Objectifs : Lors de ce premier échange, le bénéficiaire et le consultant échangent sur le parcours et profil professionnels et identifient la demande et les attentes initiales du bénéficiaire. Ainsi ils définissent les objectifs co-construits du parcours de bilan à suivre. UNE PHASE D'INVESTIGATION Phase définie dans l'Article L. 6313-4 du code du travail Objectifs : ? Approfondir la connaissance de soi. ? Identifier les compétences, les aptitudes professionnelles et personnelles. ? Analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels. ? Étudier la transférabilité des compétences et des acquis professionnels. ? Construire un projet professionnel et en vérifier la pertinence ou élaborer une ou plusieurs alternatives. UNE PHASE DE CONCLUSION Phase définie dans l'Article L. 6313-1 du code du travail. Objectifs : ? S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation. ? Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi à 6 mois avec le prestataire de bilan de compétences. La phase de conclusion se caractérise par la restitution d'un document de synthèse qui formalise le parcours du bilan, le projet validé en adéquation avec la demande initiale et le plan d'action validé pour la mise en œuvre de ce projet. Ces résultats sont confidentiels et la seule propriété du bénéficiaire.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00327891	du 24/10/2022 au 23/11/2023	Cestas (33)	AZ33FORMATION		MON COMPTE FORMATION	FPC
00338356	du 20/11/2023 au 23/12/2024	Saint-Jean-d'Illac (33)	AZ33FORMATION		MON COMPTE FORMATION	FPC